

Fiche de poste

Poste occupé PAR AUXILIAIRE PUERICULTRICE
--

Définition du poste : Organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service ou de la structure.

Définition du service : Le Pôle Petite Enfance sous la responsabilité de Madame GOIMBAULT, est rattaché au CCAS. Le pôle est composé d'un service administratif (2 agents), d'un service cuisine (3 agents), lingerie (1 agent), entretien commun (1 agent). Le pôle est aussi composé de 3 unités d'accueil d'enfant (souris verte, la pirouette et la ribambelle) et d'un relais d'assistance maternelle.

Identification du poste

Intitulé du poste : Auxiliaire de puéricultrice
Service : CCAS/Pôle Petite Enfance/ Les Enfants de Pioule
Lieu de travail : Château de Pioule
Horaires, temps de travail hebdomadaire : 35 heures Lundi au Vendredi : 07h30-18h00 variables sur la semaine
Effectifs du service : 10 (La Ribambelle) 32 (Pôle Petite Enfance)
Responsable hiérarchique direct : Mme Roseau Dominique (Responsable-coordinatrice)

Cadre Statutaire

Cadre(s) d'emplois : Adjoint d'animation territorial
Catégorie(s): C
Groupe de fonction :
Filière(s) : Animation
Grade(s) : Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe

Statut du poste

Statutaire : Stagiaire : <input type="checkbox"/>	Titulaire : <input checked="" type="checkbox"/>
Non statutaire : Contractuel : <input type="checkbox"/> Contrat de droit privé :	

Exigences requises (technicité, expertise)

Niveaux requis et qualifications nécessaires :

- Accessible avec un diplôme d'état d'auxiliaire de puéricultrice (DEAP)

Compétences et aptitudes nécessaires (technicité, expertise)

Compétences techniques et connaissances requises :

Générale : (en gras, spécifique aux AP)

- Techniques d'écoute active, de communication et d'observation
- **Techniques de régulation et de résolution de conflits**
- Connaissance de l'évolution sociale des différentes formes de familles
- Connaissance des notions de réglementation en matière d'autorité parentale
- Projet éducatif et pédagogique de la structure
- Principes de l'organisation territoriale
- Notions de gestion du temps
- Notions d'analyse des pratiques
- Projet éducatif et social de l'établissement et de la collectivité
- Dispositifs d'urgence

Techniques : (en gras, spécifique aux AP)

- **Notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant**
- Notions de psychologie infantile, physiologie et psychomotricité
- Principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement, etc.)
- **Règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant**
- Principes de qualité de l'air intérieur et vigilance quant à la composition chimique des jouets, biberons, produits d'hygiène et d'entretien
- Techniques artistiques, manuelles, ludiques
- Notions de psychologie de l'enfant
- Supports pédagogiques adaptés aux besoins des enfants
- Développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans
- Notions sur les techniques d'animation de jeunes enfants
- **Connaissance des maladies infantiles et signaux d'alerte (fièvre, poussées dentaires, érythème, etc.)**
- **Symptômes et conduites à tenir**
- **Utilisation et stockage des produits de soins**
- Règles et consignes de sécurité et d'hygiène

Compétences relationnelles et environnement de travail :

- Discrétion (soumis au secret professionnel et au droit de réserve)
- Impartialité
- Tolérance
- Dynamisme
- Sens de l'accueil et de l'écoute
- Esprit d'équipe

Missions d'encadrement (encadrement pilotage et conception)

L'agent effectue-t-il ou-t-elle des missions d'encadrement ? OUI NON

Missions et activités du poste

Missions du poste :

- Mission 1 : Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux
- Mission 2 : Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Mission 3 : Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Mission 4 : Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants
- Mission 5 : Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène
- Mission 6 : Participation à l'élaboration du projet d'établissement
- Mission 7 : Divers

Activités liées aux missions :

Mission 1 :

- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
- Favoriser la socialisation du jeune enfant
- **Établir une relation de confiance avec les parents**
- Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement
- **Respecter le choix de la mère en matière d'allaitement**
- **Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents**
- Prendre en compte la diversité culturelle
- Communiquer avec la famille au quotidien
- **Être référente d'un groupe d'enfant**

Mission 2 :

- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- **Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant**

Mission 3 :

- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne, etc.)
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure
- Accompagner l'enfant dans une démarche éducative de développement durable

Mission 4 :

- Élaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
- Favoriser les matériaux pédagogiques durables
- Réguler les interactions entre les enfants

Mission 5 :

- **Estimer l'état de santé général de l'enfant**
- **Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents**
- **Assurer la sécurité et prévenir l'accident**
- **Alerter et réagir en cas d'accident**

Mission 6 :

- Situer sa fonction et son rôle dans un établissement, un service, une équipe pluridisciplinaire
- Participer au travail de l'équipe et aux réunions
- Rendre compte d'observations et d'activités effectuées
- Favoriser la participation des parents à la vie de l'établissement

Mission 7 :

- Encadrer les stagiaires et les CAP

Assurer la continuité de la direction

Moyens (humains, matériels, financiers, EPI...) mis à disposition

- Local équipé ou adapté
- Matériel de puériculture et de jeu adapté aux normes en vigueur, à l'âge des enfants accueillis et aux conditions d'utilisation

Partenaires (sujétions)

Internes (Activités/tâches) « Rôles » :

- Agents de l'unité « participation, collaboration »
- Responsable de l'unité « participation, collaboration, donne des consignes, des avis »
- Coordinatrice du Pôle Petite Enfance « participation, collaboration, donne des consignes, des avis »
- Autres agents du Pôle Petite Enfance « participation, collaboration »

Tous les partenaires sont directement liés aux activités précédemment nommées.

Externes (Activités/tâches) :

- Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents
- Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (psychologue, psychomotricien, médecin, etc.)
- Relations occasionnelles avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap, etc.)
- Relations régulières ou occasionnelles avec les acteurs locaux culturels, sportifs, éducatifs, etc. ;
- Tous les partenaires sont directement liés aux activités précédemment nommées.

Conditions et contraintes d'exercice (sujétions)

- Travail au sein d'une structure d'accueil (multi- accueil)
- Horaires réguliers mais pouvant être décalés (accueil d'urgence, etc.)
- Disponibilité
- Au sein d'une équipe, autonomie relative dans l'organisation des activités quotidiennes
- Encadrement d'enfants
- Bruit et nuisances sonores
- Gestes et postures adaptés

Date :

Les signataires :

L'agent :

Le chef de service :